



Chers parents,

Votre enfant va rentrer en 6^{ème} et vous devez vous poser la question du choix de la langue ou des langues vivantes. Bien entendu, il a déjà suivi un enseignement de langue étrangère à l'école primaire et la continuité de cet apprentissage va pour vous de soi. Ce document est fait pour vous informer des différentes options qui vous sont proposées au collège actuellement de façon à vous aider dans votre choix et celui de votre enfant.

Les langues au collège "les Pins" de Castries:

1. Comment ça fonctionne ?

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
cursus normal	4h en LV1 anglais	3h en LV1 anglais	3h en LV1 anglais	3h en LV1 anglais
		2h30 en LV2 espagnol	2h30 en LV2 espagnol	2h30 en LV2 espagnol
cursus « bilangue de continuité »	3h en LV1 anglais	3h en LV1 anglais	3h en LV1 anglais	3h en LV1 anglais
	3h en LV1 allemand ou espagnol	3h en LV1 allemand ou espagnol	3h en LV1 allemand ou espagnol	3h en LV1 allemand ou espagnol
Latin		1h00	2h	2h

2. Pourquoi choisir une "section bilangue de continuité" ?

Plus une langue est apprise tôt, plus les automatismes sont faciles à fixer.

Certains élèves ont commencé une initiation à deux langues étrangères dès l'école primaire et ont la possibilité de poursuivre cet enseignement sans faire de coupure pour la deuxième langue en 6^{ème}.

La section est ouverte à tous dans la mesure des places disponibles (1 section de 28 élèves pour chaque langue), avec priorité aux élèves ayant suivi l'enseignement des deux langues en primaire et en fonction du dossier scolaire.

Cela permet d'étaler sur 4 ans l'apprentissage des deux langues vivantes (au lieu de 3 ans pour la LV2) **à raison de 3h par semaine pour chacune** (au lieu de 2h30 pour la LV2), de faire une progression plus lente dans l'acquisition des points grammaticaux au programme, de reprendre et d'approfondir ces mêmes points tout au long du cycle du collège et d'apporter un bagage plus important sur le plan du vocabulaire et des structures langagières.

3. Suite à la mise en place de la réforme de 2016,

- **Il n'existe plus la possibilité de suivre au collège de "section européenne" (supprimée par la réforme du collège).**
- **L'enseignement des Langues et Culture de l'Antiquité (LCA) est maintenu.** Ce choix vous sera proposé à la fin de l'année de 6^{ème} (option Latin à suivre de la 5^{ème} à la 3^{ème}).

4. et après le collège ?

- Les lycées offrent une continuité dans l'apprentissage de toutes les langues commencées au collège.
- Il vous sera alors possible de commencer une "section européenne" (voir l'offre des différents lycées).

5. Comment s'inscrire ?

Un dossier d'inscription vous sera remis en fin d'année de CM2. Il devra être complété et ramené au collège à la date indiquée pour la réception des inscriptions en classe de 6^{ème}. Dans ce dossier figure un document concernant le choix des langues vivantes qui devra être soigneusement rempli en fonction de vos préférences. Les candidatures pour les sections bilangues seront étudiées en fonction des dossiers scolaires et du nombre de places disponibles.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez-vous adresser au secrétariat du collège. Vous pouvez consulter le diaporama sur le choix de l'allemand sur le site du collège :

www.clg-lespins-castris.ac-montpellier.fr